

aller passer quelques jours à Compiègne. C'est tout à fait à tort, je crois, qu'on dit qu'il n'en reviendra avec le titre de sous-secrétaire d'Etat. Les sous-secrétaires d'Etat ne seront institués qu'après un changement de ministère. Quant à M. Duvernois, on cherche chaque soir dans le *Peuple Français* s'il ne publiera pas un article qui soit le reflet de la pensée impériale; on n'a encore lu que des articles rentrant dans le cadre ordinaire qu'il a adopté depuis un an. Celui de ce soir, qui fait leçon aux députés de la gauche, ne sort pas de l'ordinaire.

Le public a accueilli avec faveur l'émission des obligations du chemin de fer de Frémeries à Chimay qui reliera nos lignes du Nord et de l'Est. La souscription ouverte hier sera close demain: c'est une affaire sérieuse et honnête que l'on peut recommander.

CH. CAHOT

BOURSE DE PARIS DU 22 OCTOBRE.

La première partie de la Bourse est remarquable par son animation: les valeurs interlopes montent avec une audace d'ailleurs qui rappelle leurs anciens jours. Le Mobilier espagnol touche 375, le Suez fait 440, la Générale 575 et le Mobilier français que l'on croyait mort et enterré se dresse sur 25 fr. de hausse; le Rivoli est demandé à 100 fr. tandis qu'il dort dans les portefeuilles de père de famille à 900 fr. Cette exhumation des oripeaux de l'ancienne exploitation de l'actionnaire fait peine et même frayeur au spéculateur honnête et permet de redouter quelque désastre. La Rente et même l'Italien résistent à cette hausse: la 1^{re} ferme à 74,42 et la 2^e à 53.

Londres 1/8 de baisse.

CELLIER.

On lit dans la Liberté :

« Le ministère paraît avoir été consolidé par la crise qu'il vient de traverser. M. de la Tour d'Auvergne, qu'on disait ou si menacé ou si désireux de quitter son poste, a écrit hier de Compiègne une lettre particulière à un de ses amis, en lui déclarant que jamais les membres du cabinet n'avaient été plus unis et plus animés des mêmes sentiments. »

« Le bruit court ce matin à Paris que les instigateurs les plus ardents et les plus entêtés d'une manifestation au 26 octobre ont changé d'idée, ou plutôt de date, et donnent maintenant un mot d'ordre qui ferait remettre ce mouvement au 2 novembre, jour des Martyrs. Ce nouveau rendez-vous nous paraît encore plus insensé que le premier. »

« Les membres du tiers-parti ont décidé que le 27 octobre, quand toute agitation relative au 26 serait évanouie, ils adresseraient à l'empereur une lettre collective pour lui demander la reprise de la session extraordinaire qui n'a jamais été close. On pense que la plupart des 416, à l'exception, bien entendu, de M. Bourbeau, signeront cette demande qui, conçue en termes très respectueux, très dévoués, empreints du sentiment le plus dynastique, réclamerait cependant avec une certaine rigueur cette mesure que le centre gauche considère, à bon titre, comme indispensable, ne fût-ce que pour hâter les travaux de la session ordinaire, qui sera si chargée cette année. »

Nous lisons, sans y croire, les prophéties suivantes dans une correspondance particulière :

« L'empereur croirait au dénouement fatal et peu éloigné de sa maladie beaucoup plus qu'il ne le laisse voir à son entourage. Il songerait, par conséquent, très sérieusement à abdiquer en faveur de son fils sous la régence de l'impératrice, assistée en conseil de MM. Rouher et Jérôme Bonaparte. Un manifeste adressé à la nation contiendrait le mot *culpé* de l'auteur du

coup d'Etat du 2 Décembre, qui comprendrait lui-même qu'entre lui et la démocratie une réconciliation est impossible. Prenant exemple sur le vieux roi Louis de Bavière, Napoléon III déclarerait qu'ayant régné et gouverné en dictateur absolu, il ne saurait se plier à devenir, sur la fin de ses jours, un souverain parlementaire; qu'en attendant le peuple français s'étant prononcé contre le gouvernement personnel, il ne pourrait, sans renier son origine et la souveraineté populaire, résister à la volonté nationale. En conséquence, il renoncerait au pouvoir personnel et en même temps remettrait aux soins d'une femme et d'un enfant le soin de consolider l'œuvre de paix et d'harmonie qu'il avait eu l'intention de fonder. »

Tel serait à peu près le sens du manifeste qui serait, dit-on à la veille de paraître, et dont l'élaboration se poursuivrait dans le plus grand mystère, avec l'espoir qu'il serait mieux accueilli par un public que les journaux n'auraient pas préparé à ce coup de théâtre.

Les souverains de l'Europe seuls auraient été informés de ce projet par l'impératrice elle-même, dont le voyage en Orient n'aurait pas eu d'autre objet que de se faire accepter sur le pied de souveraine effective par les chefs et représentants des grandes maisons régnautes.

Je vous donne tout cela sans commentaire. J'ajouterai toute fois que le projet semble s'accorder avec le mouvement d'alliance défensive qui se fait en ce moment entre les souverains d'Europe. Tous les princes, sans exception le czar lui-même, tremblent pour leurs couronnes si le trône de France venait à tomber. Aussi sont ils heureux de s'associer à tout ce qui pourrait conjurer l'orage, en maîtrisant la France, éternel représentant de la révolution et avant-garde des peuples.

Pour extrait : J. REBOUX.

Au moment où l'on annonce un projet de loi portant modification de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, il est intéressant de nommer la nomenclature des fonctionnaires protégés par cette exorbitante exception. Voici, d'après la jurisprudence du Conseil d'Etat et la Cour de Cassation la liste de ces demi-dieux :

« Les membres du Conseil d'Etat, les préfets et sous-préfets, les secrétaires généraux des préfectures, les maires et adjoints, pour leurs fonctions administratives; les commissaires de police, en tant que fonctionnaires administratifs; les agents diplomatiques et consulaires; les militaires investis d'un commandement territorial; les intendants et sous-intendants militaires; les commissaires, contrôleurs, directeurs et administrateurs de la marine dans les ports; les syndics des gens de mer; les capitaines de lazaret; les receveurs des deniers publics, si ce n'est pour perceptions illicites; les directeurs des maisons centrales; les officiers de paix; les vérificateurs des poids et mesures; les administrateurs des hospices et des bureaux de bienfaisance; les préposés d'octrois; les ingénieurs et les conducteurs des ponts et chaussées; les gardes-pêche; les employés de l'enregistrement, des forêts, des douanes, des postes, des contributions directes, des poudres et salpêtres, des monnaies; les ministres des différents cultes, mais seulement quand il n'y a pas abus de leurs fonctions sacerdotales. — H. Verly. »

La Correspondance de Rome publie un état de la hiérarchie catholique, qu'il est utile de faire connaître, afin de donner une idée de l'ensemble que présente le Concile :

La hiérarchie de l'Eglise catholique se compose aujourd'hui comme suit :

Patriarches, archevêques et évêques résidents	766
Patriarches, archevêques et évêques in partibus infidelium	228
Total	994

Les dignités sont ainsi réparties :

Patriarches	12
Archevêques du rite latin résidents	75
Archevêques des différents rites résidents	25
Archevêques in partibus	35
Evêques latins résidents	609
Evêques des différents rites résidents	45
Evêques in partibus	193 847

Voici l'âge des titulaires :

3 évêques sont âgés de 95 ans.	90 ans.
20 — — — — —	80 à 85 ans.
46 — — — — —	75 à 80 —
79 — — — — —	70 à 75 —
164 — — — — —	60 à 65 —
133 — — — — —	55 à 60 —
150 — — — — —	50 à 55 —
82 — — — — —	45 à 50 —
43 — — — — —	40 à 45 —
24 — — — — —	38 à 40 —
13 — — — — —	35 à 38 —
7 — — — — —	30 à 35 —

123 évêques résidents dont l'âge n'est pas connu.

105 évêques in partibus dont l'âge n'est pas connu.

994

Les trois évêques les plus âgés sont :

Mgr. Bombini, évêque de Cassano; Mgr. Goyenèche, archevêque de Lima; et Mgr. Cavi, administrateur de Livourne, tous trois nés en 1775.

Les sept plus jeunes sont :

1. NN. SS. Mellus, évêque d'Akrachald;
2. Melchisedekiam, évêque d'Erserum (Arménie);
3. Ordonez, évêque de Riobamba;
4. De Lacerda, évêque de Cerrouel;
5. Ximenes, évêque de Tine et Micon;
6. Maranga, évêque de Tine et Micon;
7. Granda, évêque de Troade.

On sait que M. Haussman s'occupe toujours de la création d'une nécropole à Méry-sur-Oise. Dans une brochure récemment publiée, M. Victor Fournel expose les moyens très facilement praticables pour mettre, près de Paris, plusieurs cimetières à la disposition des familles.

Voici en quels termes l'auteur fait appel à l'indépendance et à l'énergie du Corps législatif pour en finir avec le scandaleux projet de M. Haussman :

« Ah ! la mesure est comble, elle déborde ! Il est temps que cela finisse ! Il est temps que ces perpétuels outrages à la foi, à l'opinion, aux souvenirs les plus nobles, aux habitudes les plus sacrées, disparaissent devant le réveil de la conscience publique ! Il est temps que cette autocratie véritablement insolente qui nous poursuit jusque dans la mort, s'écroule enfin sous ses propres abus. L'espoir que nous n'avions pas il y a quelques mois, nous commençons à le ressentir aujourd'hui. »

Un souffle nouveau s'est élevé, qui emporte tous les esprits dans le même courant généreux. On ne veut plus des hommes ni des procédés de l'arbitraire. Sous l'énergique pression morale d'une Chambre régénérée par les élections récentes et par le sentiment populaire, le gouvernement personnel semble vouloir abdiquer. Les mandataires du pays sont résolument disposés à réaliser tous leurs droits et à ne livrer passage aux usurpations répétées d'une dictature municipale dont la longue tolérance de leurs prédécesseurs avait exalté l'audace et encouragé tous les excès. Ils achèveront leur œuvre vis-à-vis du seul homme qui perpétue encore au pouvoir, sous sa forme la plus despotique et la plus blessante, les habitudes d'un passé que la France a secoué comme un vêtement hors d'usage. Leur dignité les oblige à repousser un projet déshonorant conçu et poursuivi dans l'ombre, sans eux d'abord, malgré eux ensuite, et ils se souviendront, le jour venu, que la

politique vraiment libérale est celle qui respecte le mieux, sur tous les points et dans toutes les questions, les coutumes, les principes et les sentiments enracinés au cœur de tout un peuple. »

Affaire Troppmann

Dans l'un de nos précédents numéros nous parlions d'une consultation avec plan envoyée par une somnambule demeurant à Paris, rue de Maubeuge, et qui décrivait dans tous ses détails la scène de l'assassinat de Jean Kinck. Nos lecteurs se rappellent sans doute ces divagations dans lesquelles paraissait un complice de Troppmann, une patache sur un étang, etc., etc. Nous ne savons si la sybille de la rue de Maubeuge a voulu vérifier de visu la valeur de ses assertions, mais l'*Industriel alsacien* raconte que lundi, débarquant à Bollwiller, une dame Favreau qui s'intitulait somnambule parisienne et qu'accompagnait un monsieur paré du titre de médecin magnétiseur. Les deux voyants semblaient avoir une certaine connaissance du pays et c'est sans trop d'hésitation qu'ils se sont dirigés vers un petit bois qu'on trouve à droite en allant de Soultz à Issenheim.

Parvenu en cet endroit, M. Favreau et son aide s'arrêtèrent, et les curieux qu'avait attirés la nouvelle de leur arrivée firent cercle autour d'eux. M. le médecin magnétiseur commença ses passes et au bout de quelques minutes Mme Favreau tombait dans un sommeil extra-lucide.

« Oui, je vois Jean Kinck, s'écria-t-elle, il est là sous un tas de feuilles sèches, là, et elle indiquait la place. Il est étrangement, il n'a pas de coups de couteau, etc., etc. »

M. le commissaire de Soultz fut prévenu en toute hâte, et, en sa présence, Mme Favreau eut l'obéissance de donner une nouvelle représentation, pardon, nous voulions dire une nouvelle séance.

L'oracle avait été fatiguée par tant de révélations, et force lui fut d'aller renouveler à Bollwiller, dans un sommeil moins lucide, ses forces épuisées. C'est hier seulement que la pythionisse a pu regagner la capitale.

Le bois a été fouillé en tous sens. Résultat : néant.

L'*Industriel alsacien* ajoute dans son numéro d'hier :

« Nous venons de recevoir quelques nouveaux détails sur la visite de Madame Favreau à Bollwiller. L'honorable somnambule n'habite pas la rue de Maubeuge comme pouvait le faire croire notre précédent numéro : elle a eu soin de nous renseigner sur son logement en distribuant dans le pays, la carte suivante :

MADAME FAVREAU
sommambule de première classe
6, PASSAGE SAINT-ROCH, 6,
et rue Saint-Honoré, 296.

Visible tous les jours, de dix heures à six heures, pour les maladies et recherches ; fait entendre les sourds au moyen du magnétisme ; annule toutes les maladies, même incurables. Sous la direction d'un médecin.

Son succès, prouvé par l'envoi de plusieurs centaines de lettres, donnera la garantie suffisante de ses bonnes opérations.

Madame, il y a quelque temps je suis passé chez vous pour avoir des renseignements à propos d'une montre et d'une chaîne qui m'avaient été volées.

J'ose le dire, jusqu'à ce jour je n'avais eu aucune confiance dans le somnambulisme ; mais aujourd'hui je me rends à l'évidence. Je reconnais que, grâce à vos bons conseils et surtout à vos grandes capacités, j'ai retrouvé ces objets.

Recevez, Madame, le témoignage de ma reconnaissance,

M. LAFFOND,
Café Gaillon, place Gaillon.

Madame Favreau nous saura gré, sans doute, de la publicité que nous donnons à

sa réclame, surtout quand nous aurons ajouté que jamais on ne vit une artiste de sa spécialité, travailler dans les circonstances où elle s'est trouvée placée. On peut en juger par les détails suivants qui nous sont transmis.

Mme Favreau et son magnétiseur arrivent dans la matinée de dimanche, et demandent aussitôt à visiter les forêts qui entourent Wattwiller et Issenheim. Ils montent dans une voiture conduite par l'aubergiste du *Cygne* à Bollwiller. Chemin faisant le magnétiseur endort Mme Favreau qui ne se réveille pas aux cahots les plus violents. On passe d'un taillis à un bouquet de bois, à travers les champs et les prés, et Mme Favreau dort toujours. Tout à coup et en dormant, elle saisit le bras du conducteur : « Vous dépassez l'endroit, lui dit-elle, revenez sur vos pas et vous trouverez un petit pont et une fosse nouvellement creusée. »

Et puis elle donne toute une description de la forêt, qu'elle voit dans son sommeil, avec les détails les plus précis. Près du couvent d'Issenheim on aperçoit le pont et la fosse.

A ce moment Mme Favreau se réveille en poussant un grand : « C'est ici ! » et elle saute en bas de la voiture pour entrer dans la forêt. Mais le magnétiseur est là, et à peine Mme Favreau a fait quelques pas sous les arbres qu'il la fascine de son regard, et sous l'influence du fluide qui s'échappe de ses doigts, Mme Favreau tombe en pleine extase magnétique. Peu d'instant après elle fait la magnifique révélation que nous avons rapportée hier.

Pauvre femme ! il est bien triste de venir exprès de Paris pour dormir tout debout sur la banquette peu rembourrée d'un char-à-bancs de Bollwiller, et cela pour ne rien trouver ; car on n'a rien trouvé, mais absolument rien dans le bois désigné par Mme Favreau, qui cependant se recommande pour « les maladies et recherches. » Remercions néanmoins Mme Favreau de sa bonne volonté et espérons qu'elle n'en sera pas pour ses frais, car, malgré son insuccès, on compte encore au dix-neuvième siècle assez d'imbéciles pour croire à la double vue et à bien d'autres choses encore.

Sur la cachette qui doit renfermer au pied du talus du chemin de fer de Bollwiller à Guebwiller le cadavre de Jean Kinck, la justice a de nouvelles dépositions. Deux ouvriers, O... et H... qui ont été entendus indiquent tous deux la même place et sont d'accord sur tous les détails. Par une nuit d'orage ils ont vu un ou deux hommes qui travaillaient et piochaient la terre de la remise de la locomotive.

L'endroit dont il s'agit, nous écrit notre correspondant, est admirablement choisi pour enfouir un cadavre. Supposons un grand cube de maçonnerie mesurant 4 mètres de haut sur 10 de large. A l'époque où le crime a été commis, cette fosse n'était pas encore remplie, les toits extérieurs arrivaient seulement à la hauteur des murs d'enceinte. Kinck, lancé là-dedans, quelques pelletées de sable suffisaient pour le cacher et les jours suivants 12 wagons de ballast venaient le couvrir complètement de leurs 4,000 mètres cubes de terre. Depuis cette époque la locomotive a passé là-dessus pour tout bien condenser et tout bien tasser. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des recherches qui pourraient être dirigées de ce côté.

On lit dans le Soir :

« L'intéressant Troppmann continue à montrer d'excellents sentiments pour sa famille. Il désirerait que le produit de la vente de sa photographie fût employé au rachat de son frère, qui est seul en état de soutenir son père. »

« Il étudie également un projet d'évasion qui ne manque pas de grandeur. Il voudrait, au moyen d'un narcotique, se faire passer pour mort et être enterré comme tel. Un de ses affidés viendrait le délivrer

Ce fut Tristan qui, le premier, prit la parole, peut-être parce qu'il était le plus inquiet de tous.

« Je vous remercie d'être venue nous voir, ma bonne mère Leclerc — dit-il — mais si vous ne l'aviez pas fait, je serais allé vous chercher avec un cœur. C'était notre projet, n'est-ce pas, Alliette ? »

Mlle de Beaugregard inclina la tête en arrêtant un affectueux regard sur la paralytique.

« Il paraît que vous êtes mieux — continua Tristan — puisque vous pouvez un peu marcher. Docteur, pensez-vous qu'il n'y aurait pas d'inconvénient pour elle de revenir au château, et, dans ce cas, voudriez-vous lui continuer vos soins ? »

« Pour de l'inconvénient, il n'y en a aucun ; quant aux soins, je serai toujours à vos ordres, monsieur le comte — répondit le docteur. »

Cette séparation sera un grand chagrin pour Corinne — reprit Mme Briant d'une voix caressante. — N'est-ce pas, ma fille, tu seras bien affligée si la mère Leclerc nous quitte ?

« Je me consolerais — répondit naïvement Corinne — en pensant qu'elle sera mieux au château qu'ici. »

« D'ailleurs — ajouta Tristan — vous pourriez venir la voir, et j'espère que vous y viendrez souvent. Voyons, mère Leclerc, ce projet vous sourit-il ? Faites nous librement connaître votre pensée : Vous n'avez-ici que des amis. »

« Oh ! c'est bien vrai ! — s'écria Mme Briant, dont le cœur s'était épanoui à l'idée que sa fille aurait toujours un prétexte pour aller au château, et qui, en outre, n'aurait jamais pu prendre son parti de voir sa maison transformée en

hospice d'incurables, bien que le feu comte de Beaugregard payât une petite rente au docteur pour donner des soins à sa protégée. »

Lorsque Tristan avait interpellé directement la mère Leclerc, tous les regards s'étaient tournés vers elle.

D'abord sa physionomie avait exprimé une surprise qui allait presque jusqu'à l'égarément. Ses yeux étincelaient, sa bouche s'ouvrait et se fermait convulsivement, comme si la pauvre femme éprouvait plus de douleur que jamais de ne pouvoir parler. Son corps frappé d'immobilité était agité par un tremblement nerveux, qui aurait pu donner l'idée d'effets du galvanisme sur un cadavre. Puis, ses traits s'étaient adoucis, son regard ardent et fixe s'était voilé, et sa paupière, depuis tant d'années tarie, avait paru humide; bientôt, enfin, son visage avait pris une expression si évidente de bonheur et de gratitude, que personne ne put plus conserver de doute sur les sentiments que la proposition de Tristan avait fait naître dans son cœur.

« Alliette, puisqu'elle consent à accepter mes offres, c'est à vous que je la confie — dit Beaugregard. — J'envoierai tout à l'heure une voiture pour la chercher. »

La paralytique releva la tête, et sa main droite étendue vers l'endroit où Corinne avait déposé la béquille et le bâton, sembla indiquer qu'elle les demandait.

On les lui donna; aussitôt qu'elle les eut, elle fit voir qu'elle pouvait marcher, en indiquant la porte par un signe de tête.

« Eh bien ! mon frère et moi nous vous emmenons — dit Alliette — Oh ! je suis bien forte à présent, ajouta-t-elle — en

appuyant sa tête sur l'épaule de Tristan. »

« Mais vous n'allez pas nous quitter encore — s'écria Mme Briant, après avoir toutefois jeté à la dérobée un regard sur la pendule pour s'assurer qu'il s'écoulerait encore au moins deux heures avant l'arrivée des plus pressés de ses convives. Cette visite est trop courte — reprit-elle — vous n'avez pas seulement vu les aquarelles de ma fille, ni pu juger de ses progrès sur le piano. Corinne, cours vite nous chercher ton dernier paysage, et quand tu seras de retour, tu nous joueras ta fantaisie brillante. »

« Grâce, maman ! — dit Corinne en joignant les mains — je suis si heureuse, ne troublez pas ma joie. »

Au lieu de répondre, Mme Briant alla ouvrir le piano et elle posa la fantaisie sur le pupitre.

Corinne se résigna de bonne grâce, et elle sortit pour aller chercher ses aquarelles qu'elle avait cachées depuis le jour où elle les avait montrées au baron d'Igornay.

Pendant ce petit débat entre la mère et la fille, la physionomie de Tristan était devenue sombre, et celle de la paralytique avait repris son expression de vague inquiétude.

Corinne rentra tenant à la main une aquarelle qu'elle avait saisie au hasard dans un des tiroirs de sa commode, puis elle le mit au piano, et comme elle avait hâte d'en finir, elle exécuta sa fantaisie avec une prestesse qui rendit son jeu presque brillant; sa mère était au troisième ciel.

Tristan qui avait ce sentiment inné des arts, heureux privilège des intelligences supérieures, regarda et écouta avec bien-

veillance, mais il ne loua pas quand il remercia Corinne de sa complaisance.

« Est-ce que vous n'aimez pas la musique — lui demanda avec inquiétude Mme Briant. »

« J'en ai peur — répondit-il — trop heureux de pouvoir expliquer ainsi sa froideur. »

« Et la peinture ? »

« Je m'y connais si peu. »

« C'est absolument comme moi ; aussi c'est uniquement pour me soumettre aux volontés de M. Briant que j'ai désiré que ma fille eût des talents. »

Une légère rougeur empourpra les joues roses de Corinne, et le docteur fit entendre son petit sifflement.

« Quel malheur — reprit sa femme — que vous ne pussiez pas rester à dîner avec nous ; car nous avons quelques personnes ; mais dans votre position, je n'ose pas vous retenir. Cependant vous connaissez tous nos convives. Ce sont les du Canteil, les Fourcy, le chevalier d'Artimon, enfin ce qu'il y a de mieux dans le pays. »

« Maman — interrompit Corinne — vous oubliez mon vieil ami, M. Ragonneau, c'est bien mal à vous ; et s'il savait cela, il ne m'apporterait plus de bonbons. »

En ce moment Mme Briant aurait bien voulu que la langue paralysée de la mère Leclerc fut dans la bouche de sa fille, cependant elle se contenta, et elle ne se repentait pas, car Tristan prit immédiatement la parole pour faire l'éloge de M. Ragonneau et féliciter Corinne du goût qu'elle avait pour lui.

« Il est certain — se hâta de reprendre Mme Briant, que c'est un homme excellent. Oh ! ma fille choisit bien ses préférences. »

« Alliette, quand vous voudrez nous retournerons au château. J'ai envoyé ce matin à Autun pour avoir un architecte, et s'il est arrivé, je ne voudrais pas le faire attendre. »

A ce mot d'architecte, Mme Briant, qui avait tressailli comme un chien de chasse dont le maître prend son fusil, dit avec une précipitation pleine d'intérêt :

« Ah ! vous allez faire des embellissements au château ! Tant mieux, c'est une preuve que vous ne songez pas à nous quitter. »

« Et que vous voulez sans doute vous marier, se dit-elle à elle-même, pour achever sa pensée. »

« Il faut embellir sa prison pour avoir moins le désir de la quitter — dit Tristan. — Puis s'apercevant que sa réponse ramenait la tristesse sur le visage de sa sœur, il ajouta : J'aurais dû employer un autre mot que celui de prison : celui de nid, par exemple, qu'en pensez-vous, Alliette ? »

« Le premier ne m'a pas fait peur — répondit Mlle de Beaugregard en souriant — mais j'aime mieux le second. »

« Et moi aussi ! — s'écria Mme Briant — Un nid ! c'est délicieux ! n'est-ce pas Corinne ? Toi qui les aime tant, tu dois être de mon avis ! »

Cette phrase se perdit dans le mouvement que firent les visiteurs pour se retirer. Tristan et sa sœur s'approchèrent de la paralytique pour l'aider à se lever de ses côtés. Le docteur alla ouvrir la porte, et tout le monde sortit du salon.

(La suite au prochain numéro.)